Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

---

UJLoG

**Université Jean Lorougnon Guédé**

GEOFORAFRI

---

DYNAPAY-PFNL

# RAPPORT DE L'ATELIER DU PROJET DYNAPAY-PFNL

**THEME :**

## Les enjeux de la gestion participative sur la préservation des aires protégées après les conflits en Côte d'Ivoire : cas de la forêt classée du Haut-Sassandra

Date : 23 au 24 avril 2015
à l'Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire

**GRIEPE**

**Groupe de Recherche Interdisciplinaire en Écologie du Paysage et en Environnement**

GEOFORAFRI

IRD Institut de recherche pour le développement

SODEFOR

## Tables des matières


| | Page |
|---|---|
| Remerciements ……. | ii |
| Comité d'organisation | |
| Définition de quelques termes ……. | iii |
| Résumé ……. | iv |
| INTRODUCTION …… | 1 |
| I. CEREMONIE D'OUVERTURE ……. | 2 |
| 1.1. Mot de bienvenue ……... | 2 |
| 1.2. Allocution du Coordonnateur des Projets GEOFORAFRI …… | 3 |
| 1.3. Discours d'ouverture …….. | 3 |
| II. TRAVAUX DE L'ATELIER …… | 4 |
| 2.1-Communications ……. | 4 |
| 2.2. Travaux en commission ……. | 8 |
| 2.3. Plénières ……. | 9 |
| III. RESULTATS OBTENUS ……... | 10 |
| IV. RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER …… | 14 |
| CONCLUSION …… | 15 |
| ANNEXES ……... | 16 |
| ANNEXE 1. DETAILS DES TRAVAUX DES COMMISSIONS …….. | 17 |
| ANNEXE 2. PROGRAMME DE L'ATELIER …… | 39 |
| ANNEXE 3. LISTE DES PARTICIPANTS ……. | 41 |
| ANNEXE 4. PHOTOGRAPHIES DE L'ATELIER ……. | 44 |

## Remerciements

Cet atelier a été possible grâce à l'appui technique et financier de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et l'appui matériel de l'Université Jean Lorougnon Guédé, à qui le comité d'organisation exprime sa sincère reconnaissance.

Partenaires techniques

Remerciements à tous les participants issus des zones rurales, des structures universitaires nationales et internationales et des Organisations non-gouvernementales.

Remerciements au comité d'organisation composé des membres du Groupe de Recherche Interdisciplinaire en Ecologie du Paysage et Environnement (GRIEPE),

Remerciement à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet atelier.

**Le comité d'organisation**

Responsable du Groupe de Recherche Interdisciplinaire en Ecologie du Paysage et en Environnement (GRIEPE) :
Dr BARIMA Yao Sabas : 00225 49648867 / byssabas@gmail.com

Responsables du comité d'organisation :
- M^lle^ KOUAKOU Akoua Tamia (tamiakouakou01@gmail.com)
- M. KOUAKOU Apollinaire (apollinairekouassi@yahoo.fr)

Rapporteurs :
- Dr SANGNE Yao Charles (y_sangne@yahoo.fr)
- TRAORE Korotoum
- KOUA Kadio Attey (nokadio@gmail.com)

Responsables des commissions :
- Dr BAMBA Issouf (bambisso@yahoo.fr)
- M^lle^ Zanh Golou (zanhgoloug@gmail.com)
- M^lle^ ASSALE Adjo Annie Yvette (yvettassale@gmail.com)

**Définition de quelques termes**

**Autochtones** : populations rurales qui sont originaires des localités riveraines de la forêt classée du Haut-Sassandra.

**Allochtones** : populations rurales ivoiriennes qui proviennent d'autres localités de la Côte d'Ivoire. Ces populations sont à majorité issues du centre et du Nord-Est de la Côte d'Ivoire.

**Immigrés :** populations rurales qui ne sont pas originaires de la Côte d'Ivoire ; ces populations sont originaires en général de pays voisins à la Côte d'Ivoire.

**Allogènes**
Populations d'origine différente de celle de la population autochtone, et installées tardivement dans le pays ; ce terme regroupe les immigrés (étrangers) et les allochtones.

**Produits forestiers non-ligneux :**
Les produits forestiers non-ligneux désignent des ressources d'origine biologique autres que le bois d'œuvre, tirés des forêts.

**Crises** (des années 2000)
Par crises nous entendons les conflits politiques et militaires qui sont nés de la tentative de coup d'Etat manqué en 2002 et qui a mué en rébellion armée divisant la Côte d'Ivoire en deux parties : la partie Nord sous administration de groupements armés rebelles à l'autorité gouvernementale et la partie Sud sous administration gouvernementale. Entre les deux, existait une zone dite tampon qui était administrée par les forces onusiennes et l'armée française.

## ACRONYMES

**BNETD** : Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement

**CARE** : Cooperative for Assistance and Relief Everywhere

**GEOFORAFRI** : Renforcement des capacités des pays d'Afrique centrale et de l'Ouest dans l'acquisition des données satellitaires d'observation de la terre.

**GRIEPE** : Groupe de Recherche Interdisciplinaire en Écologie du Paysage et en Environnement

**IBAAN** : Institut Botanique Aké Assi d'Andokoi

**IRD** : Institut de Recherche pour le développement

**SODEFOR** : Société de Développement des Forêts

**UJLoG** : Université Jean Lorougnon Guédé

**Résumé**

La forêt classée du Haut-Sassandra jadis considérée comme l'une des forêts les mieux protégées de Côte d'Ivoire est en proie, aujourd'hui, à de nombreuses intrusions dans ses limites officielles à la faveur des crises politico-militaires dans le pays, de 2002 à 2011. En effet, du fait de sa position géographique et de l'existence des barrières naturelles, cette forêt a servi de lieu de refuge pour les populations rurales fuyant les combats.
Par ailleurs, quoiqu'existant avant le déclenchement des crises en 2002, les germes conflictuels ont été amplifiés, mettant en mal les rapports intercommunautaires.

C'est dans ce contexte que le présent atelier, orienté principalement vers les populations rurales, avait pour objectif de développer des connaissances sur les conséquences des conflits des années 2000 en Côte d'Ivoire sur la disponibilité des ressources forestières et des produits forestiers non-ligneux dans la région du Haut-Sassandra. Sur la base des premiers résultats obtenus, six commissions (populations rurales autochtones, populations rurales allochtones, populations rurales immigrées, femmes rurales, gestionnaires et ONGs, et universitaires) ont été mises en place et ont réfléchi sur sept sous-thèmes : (1) la gestion de la forêt classée du Haut-Sassandra ; (2) la dégradation des forêts et déforestation ; (3) les produits forestiers non-ligneux ; (4) la cacaoculture et les mouvements des populations ; (5) la sécurité alimentaire ; (6) l'économie, la production, le développement local et la forêt classée du Haut-Sassandra et (7) les rapports intercommunautaires et la gestion foncière.

Il ressort de ces travaux que :

- avant la décennie de crises, la forêt classée du Haut-Sassandra était relativement bien gérée, avec la participation des populations locales à travers des comités de gestion ;
- ces dix dernières années, les surfaces forestières ont connu une forte régression, du fait de l'infiltration massive des populations dans la forêt classée du Haut-Sassandra à la faveur des crises politiques et militaires ;
- les populations rurales autochtones et allochtones n'ont pas les mêmes connaissances en termes de produits forestiers non ligneux, et souvent n'ont pas les mêmes usages pour le même produit ;
- la cacaoculture est la cause principale de l'immigration dominée par les burkinabés (populations issues du Burkina Faso), dans la région du Haut-Sassandra.
- la déforestation peut être source d'insécurité alimentaire de par ses effets sur la pluviométrie dont dépend la production agricole ;
- la forêt classée du Haut-Sassandra bien gérée peut induire le développement local à travers l'exploitation durable de produits forestiers non-ligneux, le développement de l'écotourisme, la rentabilisation des services écosystémiques, la contractualisation et la cogestion ;
- les bons rapports qui existaient entre les différentes communautés ont été entamés par l'avènement des crises politico-militaires des années 2000 en Côte d'Ivoire.

## INTRODUCTION

De 2000 à 2011, une succession de crises politiques ponctuées d'affrontements armés se sont déroulées en Côte d'Ivoire entrainant une partition de fait du pays. L'absence de surveillance de notre environnement au cours de cette décennie a entrainé une modification profonde de la couverture végétale, en général, et des forêts en particulier. La région du Haut-Sassandra, dans laquelle se situe la forêt classée du Haut-Sassandra, est l'une des régions de l'Ouest de la Côte d'Ivoire qui a subi les pires conséquences humanitaires et environnementales de ces crises. Dans cette région, les espaces forestiers ont été fortement utilisés dans diverses activités liées à la guerre et à la subsistance des populations. La forêt a aussi servi de refuge aux populations qui, fuyant les zones de combat, s'y sont installées, vivant des produits forestiers non-ligneux et y exerçant diverses activités agricoles. D'autres populations, moins vulnérables, ont aussi profité de cette période trouble pour installer d'importantes exploitations agricoles dans la forêt classée du Haut-Sassandra, amenuisant de façon substantielle, la disponibilité en produit forestier non-ligneux pour les populations locales. Du fait de ces crises, les rapports intercommunautaires sont devenus conflictuels amplifiant les déplacements de populations. Des espaces agricoles du domaine rural ont été abandonnés ou convertis en cultures de cacaoyers principalement faisant ainsi planer le risque d'insécurité alimentaire dans la Région du Haut-Sassandra.

C'est dans ce contexte que les 23 et 24 avril 2015 s'est déroulé, à l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), un atelier qui a porté sur « **Les enjeux de la gestion participative sur la préservation des aires protégées après les conflits en Côte d'Ivoire : cas de la forêt classée du Haut Sassandra.**» Cet atelier, orienté principalement vers les populations rurales avait pour objectif de développer des connaissances sur les conséquences des conflits des années 2000 en Côte d'Ivoire sur la disponibilité des ressources forestières et des produits forestiers non-ligneux dans la région du Haut-Sassandra.

Ces deux jours de concertation, présidé par Madame la Présidente de l'UJLoG, le Professeur TIDOU Abiba Sanogo a été organisé dans le cadre du Projet DYNAPAY-PFNL (GEOFORAFRI) ; exécuté par le Groupe de Recherche Interdisciplinaire en Ecologie du Paysage et en Environnement. L'atelier a été organisé dans le cadre du Programme GEOFORAFRI, financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et mis en œuvre par l'Institut de Recherche pour le développement (IRD), avec l'appui technique de l'UJLoG et la collaboration de la Société de Développement des forêts en Côte d'Ivoire (SODEFOR) et du Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD).

Ont participé aux travaux de cet atelier (voir liste de présence), des populations rurales jouxtant la forêt classée du Haut-Sassandra (FCHS), des experts étrangers et locaux, des universitaires, des autorités préfectorales, des gestionnaires des aires protégées, des Organisations non-gouvernementales et la Presse.

# I. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois (3) allocutions :

- le mot de bienvenue de Monsieur DONGUI Bini, le Vice-président chargé de la planification, Programmation et des Relations Extérieures à l'Université Jean Lorougnon Guédé qui représentait Monsieur Kouadio Yatty, le Vice Président chargé de la pédagogie, de la recherche, de la vie universitaire et de l'innovation technologique, empêché ;
- l'allocution de Monsieur MERTENS Benoit, le Coordonnateur du Projet GEOFORAFRI ;
- l'allocution d'ouverture de Monsieur KONE Ismaël, le Directeur de cabinet, de l'UJLoG, représentant de Madame la Présidente de l'Université.

## 1.1. Mot de bienvenue

Abordant son discours, le Professeur DONGUI Bini a présenté les excuses du Professeur KOUADIO Yatty absent pour ses charges administratives. Il a exprimé sa joie et sa satisfaction, pour ce que notre jeune institution ait abrité cet atelier d'une portée internationale. Il a tenu à traduire sa reconnaissance à tous les participants qui ont effectué le déplacement, particulièrement à Messieurs MERTENS et BOGAERT Jan, venus d'Europe pour participer à cet atelier.

Le Professeur DONGUI Bini a ensuite rappelé le contexte de cet atelier qui s'inscrit dans le cadre du projet DYNAPAY-PFNL, intitulé « Impact des conflits des années 2000 en Côte d'Ivoire sur la disponibilité des ressources forestières et des produits forestiers non-ligneux dans la région du Haut-Sassandra **».** Il a tenu à remercier les partenaires techniques du projet à savoir l'IRD, la SODEFOR, l'Institut Botanique Aké-Assi d'Andokoi (IBAAN) et le Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD).

Souhaitant la bienvenue aux invités à cet atelier, le professeur DONGUI Bini a dans la foulée rappelé que cette rencontre est l'occasion pour l'UJLoG, à travers l'équipe de recherche qui pilote ce projet, de présenter quelques résultats obtenus, mais surtout d'échanger avec les populations rurales, les universitaires et tous les acteurs qui vivent au quotidien les problèmes liés à la gestion des aires protégées et au foncier, sur les enjeux de la gestion participative sur la préservation des aires protégées après les conflits en Côte d'Ivoire : cas de la forêt classée du Haut-Sassandra.
Il a ainsi formé le vœu que les conclusions de cet atelier emmènent chacun à prendre véritablement conscience de la dégradation du couvert forestier et des risques auxquels cette dégradation nous expose.

Pour finir, le Vice-président chargé de la planification, Programmation et des Relations Extérieures de l'UJLoG, représentant le Vice Président chargé de la pédagogie, de la recherche, de la vie universitaire et de l'innovation technologique a déroulé le programme de l'atelier (voir Annexes).

## 1.2. Allocution du Coordonnateur des Projets GEOFORAFRI

Docteur MERTENS a évoqué dans son allocution, le contexte du Projet GEOFORAFRI ainsi que la liste des différents pays et institutions bénéficiaires. Dans le cadre des objectifs du présent atelier, le coordonnateur du Projet GEOFORAFRI, a mis en avant le fait que la pression croissante sur les surfaces forestières dans les pays africains nécessite une approche intégrée et participative dans l'aménagement du territoire afin de développer de manière optimale les opportunités agricoles, pastorales et forestières tout en préservant dans ces pays, les zones d'intérêt écologique. Il a relevé que le présent atelier dont l'un des objectifs est de pouvoir sensibiliser, informer et partager des connaissances sur l'évolution des ressources forestières et des produits forestiers non-ligneux dans la région du Haut-Sassandra, répond à une telle préoccupation. Aussi a-t-il traduit sa satisfaction de constater une large participation des populations et des experts issus de divers domaines à cet atelier.

Enfin, avant de souhaiter de fructueux travaux aux participants, Docteur MERTENS s'est voulu confiant sur la capacité collective de questionnement des différents participants ainsi que les résultats concrets qui découleront de ces réflexions.

## 1.3. Discours d'ouverture

A l'entame de son discours, Monsieur KONE Ismaël, Directeur de cabinet de la présidente de l'UJLoG, représentant la Présidente a tenu à présenter les excuses de Madame la Présidente qui n'a pu être présente pour présider effectivement cet atelier du fait de ses nombreuses charges en dehors de Daloa.
Il a ensuite évoqué les acquis de l'appui financier du Fonds Français pour l'Environnement Mondial dans le bon déroulement des travaux de recherche à l'UJLoG. Il a tenu à adresser la reconnaissance des hautes autorités de l'UJLoG envers l'IRD pour la coordination scientifique du projet DYNAPAY-PFNL. Il a, au nom de Madame la présidente de l'UJLoG, rassuré, l'ensemble des partenaires de la bonne utilisation de des fonds octroyés aux chercheurs de l'UJLoG. Il a tenu à préciser que cet atelier a été initié suite à la bonne exécution du projet dénommé « Etat des Forêts de la Région du Haut Sassandra (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire) après les crises politico- militaires des années 2000 et impact sur les zones refuges de Biodiversité et les espèces endémiques ivoiriennes » en 2013.

Selon le Directeur de cabinet de la Présidente de l'UJLoG, c'est un honneur pour notre jeune institution de bénéficier de la confiance des bailleurs internationaux car notre éligibilité auprès de ces derniers, témoigne de la qualité des dossiers soumis, mais surtout de la rigueur et de la persévérance dans l'effort des Enseignants-chercheurs en dépit de leurs conditions de travail difficiles. Il a demandé à Monsieur Benoît MERTENS de traduire la reconnaissance de l'UJLoG auprès de ces bailleurs.

Par ailleurs, Monsieur KONE Ismaël a dit toute la reconnaissance de Madame la Présidente de l'Université à Monsieur le Professeur BOGAERT Jan de l'académie royale des sciences d'Outre-mer de la Belgique, d'abord pour sa présence à cet atelier, mais surtout pour avoir été le Directeur scientifique de deux Enseignants-chercheurs de l'UJLoG.

Avant de terminer son discours pour l'ouverture de l'atelier, Monsieur le représentant de la Présidente de l'UJLoG, a souhaité que les résultats de ces deux jours de travaux aide à trouver des solutions pour une meilleure gestion participative des aires protégées afin d'améliorer les conditions de vie des populations rurales et de l'ensemble de la Région du Haut-Sassandra en général.

Il a clos son propos en ouvrant solennellement l'atelier sur « Les enjeux de la gestion participative sur la préservation des aires protégées après les conflits en Côte d'Ivoire : cas de la forêt classée du Haut Sassandra.»

## 2. TRAVAUX DE L'ATELIER

Trois (3) activités essentielles ont composé les travaux de l'atelier :

- Activité 1 : les communications
- Activité 2 : les travaux en commission
- Activité 3 : les plénières.

### 2.1. Communications

Quatre (4) communications ont été faites avant les travaux en commissions. Se sont succédés dans l'ordre :

- Dr BARIMA Yao Sadaiou Sabas, porteur du projet DYNAPAY-PFNL ;
- Dr MERTENS Benoît, coordonnateur du Projet GEOFORAFRI ;
- Professeur BOGAERT Jan, Université de Liège ;
- Colonel KOUASSI Antoine, Directeur du Centre Gestion de la SODEFOR de Daloa.

#### 2.1.1-.Communication 1 : Etat des lieux des recherches dans et autour de la forêt classée du Haut-Sassandra

Docteur BARIMA, Responsable du Groupe Recherche Interdisciplinaire en Ecologie du Paysage et Environnement (GRIEPE) a entamé la série de communication. Pour rappel, le GRIEPE est le principal organisateur du présent atelier.

Dans son exposé, Docteur BARIMA a d'abord présenté le contexte de l'étude. Il a montré que le monde est secoué par plusieurs conflits dont l'Afrique concentre à elle-seule près de 48%. Ces conflits ont entrainé plus de 80 000 victimes en Afrique de l'Ouest. Depuis 2002, la Côte d'Ivoire fait partie de ces zones de conflits ; conflits, ayant entraîné une partition du pays en deux : le Nord sous contrôle des groupes armés rebelles et le Sud sous contrôle des Autorités gouvernementales. Ces deux parties ont été séparées par une zone tampon contrôlée par des groupes impartiaux sous la responsabilité de l'ONU. C'est dans cette zone tampon que se trouve l'essentiel de la forêt classée du Haut-Sassandra, objet des travaux réalisés et en cours. Il a énoncé l'hypothèse qui a suscité ces recherches à savoir : « l'absence d'administration durant la décennie de crises aurait entraîné la déforestation et la modification de la composition floristique de la forêt classée du Haut-Sassandra ».

Docteur BARIMA a ensuite présenté les résultats des différents travaux réalisés, autour de deux objectifs principaux : (1) développer les conséquences de la crise sur le couvert forestier de la forêt classée du Haut-Sassandra ; (2) évaluer la disponibilité des produits forestiers non-ligneux.

Les résultats font état de la dégradation et déforestation des surfaces forestières de la forêt classée du Haut-Sassandra de 2002 (début des conflits) à 2013 (fin des conflits). Plusieurs espèces végétales dont certaines sont rares et endémiques ivoiriennes ou Ouest-africaines ont disparu de la zone d'étude. Parmi ces espèces, l'on dénombre plusieurs qui sont utilisées par les populations locales pour des usages alimentaires, culturels, artisanaux, mais surtout médicinales, a révélé Docteur BARIMA.

En outre, il a présenté les différents agents de dégradation de la forêt classée du Haut-Sassandra (l'Homme en est le principal agent avec une proportion de 97,5%), la technique culturale mise en œuvre par les paysans (notamment les clandestins), les grandes surfaces cacaoyères à l'intérieur de la forêt du Haut-Sassandra.

Face à ces résultats et constats, Docteur BARIMA au terme de son exposé a ouvert des perspectives sous la forme de questionnaires à savoir :

- d'où provient le surplus de la production de cacao eu-égard à l'augmentation de la population et à la réduction continue des surfaces forestières ?
- vu l'augmentation de la production cacaoyère, les populations n'utilisent-elles pas des terres destinées aux cultures vivrières pour la cacaoculture ?
- quel est le rôle des grands groupes de chocolatiers dans la préservation ou la destruction des forêts ivoiriennes, notamment les forêts classées ?
- quel est l'avenir des nombreux enfants nés dans la forêt classée du Haut-Sassandra eu-égard à l'inexistence d'infrastructures de base (centre de santé, école, etc.) dans cette aire protégée ? Ces enfants ne sont-ils pas impliqués dans la cacaoculture ?

Enfin, Docteur BARIMA a achevé sa communication en remerciant l'assistance, en particulier les populations locales et les partenaires qui ont effectué le déplacement.

### 2.1.2. Communication 2 : Enjeux et acquis du programme GEOFORAFRI

Cette communication a été donnée par Docteur MERTENS Benoît, Coordonateur du Projet GEOFORAFRI. Dans son exposé, Monsieur MERTENS a tenu à présenter le contexte du programme GEOFORAFRI, qui est un ensemble d'activités visant à renforcer les capacités et l'accès aux données satellitaires pour le suivi des forêts en Afrique centrale et de l'Ouest.

La Côte d'Ivoire connaît un taux de déforestation assez important de l'ordre de 150 000 à 200 000 hectares par an, a relevé Docteur MERTENS. Le Projet GEOFORAFRI devrait donc accompagner et aider à la mise en place d'un système de surveillance des forêts.

Docteur MERTENS a évoqué également les enjeux et les contributions du programme GEOFORAFRI. Il s'agit entre autres de :

- la disponibilité des données satellitaires ;
- l'opérationnalité des données ;
- l'accessibilité en termes de coût ;
- le téléchargement des images ;
- le renforcement des compétences techniques (équipements, ordinateurs, logiciels de traitement des données, etc.).

Les contributions du programme GEOFORAFRI consistent en plusieurs composantes dont :

- les équipements et infrastructures d'accès aux données ;
- le renforcement des capacités de traitement des données ;
- la cartographie forestière historique ;
- l'appui à la recherche ;

Enfin, les perspectives du programme GEOFORAFRI ont été énoncées par Docteur MERTENS. Il s'agit de :

- la poursuite des activités d'appui aux équipes nationales et projets de recherche ;
- la tenue de la prochaine Conférence internationale de fin de projet – Côte d'Ivoire 2016 ;
- l'étude de faisabilité du projet OSFACO pour la période : 2016-2018 ;

Des échanges qui ont suivi la communication du Docteur MERTENS, l'on peut retenir que le programme GEOFORAFRI comporte plusieurs thématiques. Cependant, pour être éligible à ce programme, le projet soumis doit nécessairement impliquer l'utilisation des données satellitaires.

### 2.1.3. Communication 3 : La nécessité d'une approche choralogique pour la gestion durable des écosystèmes et paysages

Cette communication a été faite par le Professeur BOGAERT Jan, Professeur à l'Université de Liège en Belgique et membre de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-mer.

Il a tenu à définir le mot « choralogique » qui un néologisme issu de deux mots grecs: "Chora" (espace, friche, terrain vague, territoire) et "logos" (science). La choralogie est donc l'étude des terres ou du foncier ou encore du territoire.

La choralogie est une approche nouvelle regroupant plusieurs disciplines qui doivent interagir ensemble en vue d'une meilleure gestion de l'espace. Il a évoqué la nécessité d'une approche choralogique pour la gestion durable des écosystèmes et des paysages.
Le Professeur BOGAERT dans son exposé, a relevé l'évolution galopante de la population mondiale dont la conséquence est une pression croissante sur l'environnement à travers trois secteurs : l'industrie, l'urbanisation et l'agriculture. Beaucoup de villes africaines vont, en effet, connaître un doublement de leur population d'ici dix à vingt ans, a-t-il poursuivi.

Le Professeur BOGAERT a aussi attiré l'attention des participants sur le gaspillage dont l'Homme est ''naïvement'' coupable lorsque les villes se développent. Or l'espace à notre disposition est limité aussi bien que les ressources telles que le gaz, le pétrole, le phosphore, l'eau, etc. mais aussi dans son aire. Dans un tel contexte, les populations doivent faire attention à la façon dont elles utilisent ces ressources. D'ailleurs certains pays économiquement forts ayant perçu l'urgence de la diminution presqu'irréversible de l'espace et des paysages naturels du fait de l'urbanisation et de l'anthropisation des paysages, à travers de grosses multinationales, profitent de la vulnérabilité des pays pauvres pour acheter de grandes superficies de terres dans le but d'élargir leur espace. De ce fait, il apparaît impérieux de faire des études sur les superficies, sur l'occupation du sol, etc. à travers une approche transdisciplinaire ou « choralogique », sachant que l'espace géographique est une ressource non renouvelable consommée par l'Homme.

Il a terminé sa communication en insistant sur la nécessité de gérer l'espace géographique qui est une ressource limitée. Pour ce faire, il préconise entre autres, le développement du concept de l'eau virtuelle, la maîtrise de la croissance démographique ; la prévention des dégradations irréversibles, le réexamen les patrons d'urbanisation surtout dans les pays du Sud à travers une approche choralogique.

L'on retiendra des échanges qui ont suivi la communication du Professeur BOGAERT que les scientifiques et les chercheurs ont le devoir et la mission de tirer sur la sonnette d'alarme à travers des écrits, des communications et autres publications pour attirer l'attention des décideurs dans leur politique de gouvernance.

### 2.2.4. Communication 4 : La gestion des aires protégées dans la Région du Haut-Sassandra

Cette communication a été faite par Colonel MIEZAN Kouassi Antoine, Directeur du Centre de Gestion de la SODEFOR de Daloa. Colonel MIEZAN a présenté la structure dont il a la charge, ses attributions et situé les limites de leurs responsabilités dans l'exercice de leur mission. Il a évoqué le niveau de dégradation très critique des aires protégées en Côte d'Ivoire en général et des forêts classées en particulier. Il a précisé que le taux de dégradation des forêts était de l'ordre de 30 % avant la période de conflits en Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, ce taux avoisine 65 %. Les principaux facteurs de cette dégradation sont la destruction des panneaux indicateurs des forêts classées implantés par la SODEFOR, la destruction des limites des forêts classées matérialisées par des essences exotiques, l'installation des cultures, le feu, l'orpaillage, etc.

En ce qui concerne le cas spécifique de la forêt classée du Haut-Sassandra, objet du présent atelier, le Colonel MIEZAN a rappelé que cette aire protégée, d'une superficie de 102400 hectares, est sous contrat d'exploitation de bois d'œuvre et d'aménagement avec une entreprise privée dénommée COVALMA. La gestion de cette forêt a toujours été faite en cogestion entre la SODEFOR, les chefs coutumiers et les populations locales, a-t-il évoqué. Cependant, il a tenu à rappeler qu'avec l'avènement de la crise, les comités de gestion ne sont quasiment plus fonctionnels.

Terminant sa communication, le Colonel MIEZAN a précisé les activités en cours et à venir dans un moyen terme parmi lesquelles la prise en main progressive des forêts

classées, la remise sur pied des comités de gestion, la poursuites inexorable des opérations de déguerpissement des populations installées au sein de la forêt classée du Haut-Sassandra, l'arrêt de nouveaux défrichements, la destruction des cultures à l'intérieur de la forêt classée, etc.

Plusieurs préoccupations ont été soulignées par les participants lors des échanges à la suite de la communication du Colonel MIEZAN. Les plus récurrentes concernent l'impact négatif des conflits des années 2000 dans la gestion de la forêt classée du Haut-Sassandra. Les crises successives ont ralenti ou freiné toutes les actions mises en place pour sa protection, tant au niveau des gestionnaires (SODEFOR) que des populations locales. En effet, ni les gestionnaires, ni les populations locales n'avaient, de gré ou de force, de droit de regard sur les activités ayant cours dans la forêt classée pendant la période de conflits.

## 2.2. Travaux en commission

Les commissions mises en place sont les suivantes :

- Commission 1 : populations rurales autochtones ; il s'agit essentiellement des hommes des ethnies Gnaboua et Gnédéboua issus des principaux villages jouxtant la forêt classée du Haut-Sassandra dont Gbeubly et V12 ;
- Commission 2 : populations rurales allogènes ; elle est constituée de populations ivoiriennes non originaires de la région du Haut-Sassandra ; elle est composée essentiellement de baoulés et de koulangos ;
- Commission 3 : population rurales immigrées ; elle est exclusivement constituée d'immigrés burkinabés ;
- Commission 4 : Femmes rurales ; il s'agit des femmes autochtones et allogènes des villages et campements jouxtant la forêt classée du Haut-Sassandra ;
- Commission 5 : Gestionnaires et ONG ; cette commission renferme les agents de la SODEFOR, les entreprises privées et les ONGs intervenant dans le monde rural ;
- Commission 6 : Universitaires ; elle est constituée essentiellement de personnel académique et de recherche provenant des centres de recherches et des universités de Côte d'Ivoire, de France et de Belgique.

Ces différentes commissions ont réfléchi autour des sous-thèmes ci-dessous :

Sous-thème 1 : Gestion de la forêt classée du Haut-Sassandra ;
Objectif : Evaluer les modes de gestion de la forêt classée du Haut-Sassandra avant et après les conflits politico-militaires en Côte d'ivoire.

Sous-thème 2 : Dégradation des forêts et déforestation.
Objectif : Elucider l'impact des crises politico-militaires dans le processus de dégradation et de déforestation de la forêt classée du Haut-Sassandra.

Sous-thème 3 : Produits forestiers non-ligneux.

Objectif : Déterminer les produits forestiers non-ligneux de la forêt classée du Haut-Sassandra et leur usage en fonction des différentes communautés jouxtant cette aire protégée.

Sous-thème 4 : Cacaoculture et mouvements des populations.
Objectif : Etablir une relation entre la cacaoculture et le mouvement des populations, puis évaluer les conséquences de l'implication des immigrés et des allogènes dans la cacaoculture dans la région du Haut Sassandra.

Sous-thème 5 : Sécurité alimentaire
Objectif : Mettre en évidence les facteurs susceptibles d'être à l'origine de l'insécurité alimentaire dans la région du Haut-Sassandra à l'issue de la décennie de conflits.

Sous-thème 6 : Economie, production, développement local et forêt classée du Haut-Sassandra
Objectif : Mettre en évidence la relation entre la production agricole, l'économie, le développement local et la forêt classée du Haut-Sassandra

Sous-thème 7 : Rapports intercommunautaires et gestion foncière.
Objectif : Déterminer les problèmes liés au foncier rural ainsi que la nature des rapports existant entre les différentes communautés qui vivent autour de la forêt classée du Haut-Sassandra.

Le travail de chaque commission a consisté à apporter des éléments de réponses aux questionnaires proposés à chacun des thèmes, à faire de propositions concrètes puis des recommandations.

### 2.3. Plénières

A l'issu de deux jours de travaux en commission, la restitution des résultats s'est déroulée en plénière où chacune des commissions a disposé de 15-20 mn pour présenter la synthèse de ses travaux. Ces présentations ont été suivies de débats ou échanges sous forme de questions ou de contributions pendant une quinzaine de minutes en vue de clarifier et améliorer les résultats des réflexions.

Les détails des résultats des six commissions de travail sont annexés au présent rapport.

## 3. RESULTATS OBTENUS

### Sous-thème 1 : Gestion de la forêt classée du Haut-Sassandra

Avant la période de crise, la forêt classée du Haut-Sassandra était relativement bien gérée. Les populations locales participaient à sa gestion à travers des comités de gestion. Ce mode de gestion a permis la préservation de cette aire protégée, faisant de la forêt classée du Haut-Sassandra l'une des plus importantes de la Côte d' Ivoire. Au cours de la période de crises, les comités de gestion ont disparu entrainant la non implication des populations dans la gestion de la FCHS.

Le désengagement des populations locales et les autorités a entrainé la dégradation et la déforestation du couvert forestier suite à l'entrée massive des immigrés de façon clandestine dans la forêt classée du Haut-Sassandra.

Les populations ont aussi relevé l'insuffisance de surveillance par les Agents des Eaux et forêts de même que la corruption de certains de ces gestionnaires.

Malgré ces manquements, les populations sont disposées à contribuer à la réhabilitation de la forêt classée du Haut-Sassandra. Cependant, le déguerpissement des infiltrés est indispensable afin de rendre efficace une telle opération. Les populations demandent également que les comités de gestion soient remis sur pied ainsi que les brigades de surveillance et des équipes pour le reboisement.

### Sous-thème 2 : Dégradation des forêts et déforestation

Au cours de ces 10 dernières années, les surfaces forestières ont connu une forte régression. Les causes sont dues essentiellement à l'infiltration massive des populations dans la forêt classée du Haut-Sassandra à la faveur des crises politiques et militaires.
Selon les populations rurales, les conséquences de ces dégradations et déforestations sont :

- la baisse des pluies ;
- les dégâts causés par les vents aux habitations des populations du fait de la déforestation ;
- la disparition de plusieurs espèces animales et végétales ;
- baisse de la production vivrière dans les espaces situés autour de la forêt.

### Sous-thème 3 : Produits forestiers non-ligneux

Les produits forestiers non-ligneux prélevés dans la forêt classée du Haut-Sassandra sont utilisés surtout dans la médecine traditionnelle et, dans une moindre proportion, dans l'alimentation. Les populations, notamment autochtones et allochtones, ont pu citer quelques plantes médicinales et des plantes qui rentrent dans leur alimentation. Cependant, l'on note une disparition de ces produits forestiers non-ligneux du fait de la dégradation des forêts et de la déforestation.

Pour garantir la disponibilité des produits forestiers non-ligneux, les populations ont préconisé :

- la sensibilisation des populations à cultiver les différentes espèces utilisées dans leur champ ou autour de leurs habitations ;
- la transformation des espaces vagues en forêts à travers des opérations de reboisement ;
- le déguerpissement des occupants de la forêt classée du Haut-Sassandra et y empêcher toute activité autre que celles relative à son aménagement et sa réhabilitation.

**Sous-thème 4 : Cacaoculture et mouvements des populations**

Les groupes ethniques impliqués dans la cacaoculture autour de la forêt classée du Haut-Sassandra sont dans l'ordre décroissant en terme de nombre de populations :

- les immigrés burkinabés ;
- les allochtones baoulés ;
- les populations locales Niendébois.

Toutes les classes d'âge, hormis les enfants, sont impliquées dans la cacaoculture. Mais les jeunes (18 – 35 ans) restent les plus nombreux.
Les populations rurales ont toutes affirmé que les immigrés burkinabés sont les seuls à avoir étendu leurs parcelles agricoles à la faveur des crises.
L'implication des immigrés burkinabés dans la cacaoculture aurait entrainé, selon les populations rurales, la destruction du patrimoine forestier national et de la forêt classée du Haut-Sassandra en particulier.

Afin de réduire les effets pervers des mouvements de populations pour la cacoculture dans la forêt classée, et plus spécifiquement, les effets négatifs de l'implication des immigrés dans la cacaoculture, les participants à l'atelier ont fait les propositions suivantes :

- appliquer le code foncier dans le domaine rural ;
- contrôler les migrations transfrontalières ;
- actualiser et faciliter la mise en œuvre du cadastre en milieu rural ;
- favoriser la collaboration interministérielle ;
- renforcer l'effectif et les capacités de la police forestière ;
- lutter contre la corruption ;
- interdire l'achat des productions émanant des forêts classées.

**Sous-thème 5 : Sécurité alimentaire**

Pour les populations rurales, la déforestation peut être source d'insécurité alimentaire dans la mesure où elle favorise des variations pluviométriques dont dépend la production agricole. Pour elles, la cacoculture a des effets néfastes sur la sécurité alimentaire en raison de la compétition entre ces cultures de rentes et les cultures de subsistance. En outres, les facteurs de l'insécurité alimentaire sont :

- l'enclavement des espaces ruraux ;
- la prédominance de l'agriculture de rente

- la compétition entre les cultures de rente et les cultures de subsistance ;
- les aléas climatiques ;
- l'insécurité foncière notamment dans les forêts classées ;
- l'appauvrissement des sols ;
- l'absence de maîtrise de l'eau.

Pour garantir une disponibilité alimentaire, les participants à l'atelier préconisent :

- l'encadrement les producteurs ;
- la sensibilisation des populations sur les nouvelles pratiques agricoles plus durables ;
- le désenclavement des espaces ruraux ;
- la création des conditions en vue d'une maîtrise de l'eau ;
- la coordination des activités de recherches universitaires avec la société civile.

**Sous-thème 6 : Economie, production, développement local et forêt classée du Haut-Sassandra**

Toutes les couches de la population ont reconnu que les aires protégés peuvent induire le développement local via :

- l'exploitation durable de produits forestiers non-ligneux ;
- le développement de l'écotourisme ;
- la rentabilisation des services écosystémiques par exemple;
- la contractualisation et la cogestion de la forêt classée du Haut-Sassandra.

En matière de retombés les populations bénéficient des produits forestiers non-ligneux.
Les populations se sont plaint du non respect par les autorités des promesses d'installation d'infrastructures socio-économiques dans les villages. Cette situation entame considérablement les rapports de confiances qui lient les populations aux autorités administratives et aux gestionnaires de la forêt classée du Haut-Sassandra.

Les participants à l'atelier ont souhaité que les pouvoirs publics fassent de la forêt classée du Haut-Sassandra, un outil de développement local. Pour y arriver, les mesures suivantes devront être prises :

- sensibiliser les populations sur les bienfaits de la forêt ;
- favoriser la gestion participative des forêts classées ;
- favoriser la création des postes de la SODEFOR dans chaque localité jouxtant la forêt classée du Haut-Sassandra.

**Sous-thème 7 : Rapports intercommunautaires et gestion foncière**

De relatifs bons rapports existaient entre les communautés avant le début des crises. Ces rapports se matérialisaient par des mariages et des soutiens réciproques en périodes de joie et de peine. Quoiqu'existant avant les conflits, les germes conflictuels ont été amplifiés dans la région du Haut-Sassandra avec l'avènement des crises militaro-politiques des années 2000.
Actuellement, les formes d'acquisition de la terre dans la région sont essentiellement: la cession, la location, l'achat, le métayage et l'acquisition par la force. Cette dernière

forme est de plus en plus répandue surtout dans l'espace de la forêt classée du Haut-Sassandra, où la terre appartiendrait à l'Etat.
Selon les populations, la pression foncière a principalement engendré des rapports conflictuels en raison de l'ambiguïté et la méconnaissance du code foncier dans le domaine rural.

Pour éviter les conflits intercommunautaires, les participants préconisent :

- la facilitation dans la mise en œuvre des opérations cadastrales ;
- la sensibilisation des populations sur la planification territoriale sur une base de données objectives de propriété territoriale légale ;
- l'implication des autorités coutumières dans le processus de gestion du foncier rural.

## 4- RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER

Au terme de 48 heures de travaux de cet atelier, des recommandations ont été faites aux structures de recherche, aux populations, aux gestionnaires des aires protégées et aux autorités administratives.

**Au Groupe de recherches interdisciplinaires en écologie du paysage et en environnement (GRIEPE)**

- Que les résultats des travaux sur la forêt classée du Haut-Sassandra soient davantage vulgarisés à travers des expositions de portée internationale, des médias locaux et internationaux, afin de susciter une prise de décision par les pouvoirs publics.
- Mettre le rapport final du présent atelier à la disposition de tous les participants, notamment les gestionnaires, les autorités administratives et les populations locales.

**Aux populations locales**

- Travailler à la remise sur pied des comités de gestion de la forêt classée du Haut-Sassandra ;
- Appuyer le gestionnaire (SODEFOR) à travers une franche collaboration dans les actions entreprises en faveur de la protection de la forêt classée du Haut-Sassandra ;
- Participer aux opérations de reboisement envisagées par le gestionnaire afin de reconstituer les espaces dégradées ;
- Surseoir à la vente des espaces forestiers à l'intérieur de la forêt classée du Haut-Sassandra ;
- Arrêter les nouveaux défrichements à l'intérieur de la forêt classée du Haut-Sassandra ;
- Déguerpir des limites de la forêt classée du Haut-Sassandra.

**Aux gestionnaires et Autorités administratives**

- Renforcer le personnel des eaux et forêts et de la SODEFOR chargés de la surveillance et de la protection de la forêt classée du Haut-Sassandra ;
- Doter le personnel en matériel roulant et équipements adéquats ;
- Sensibiliser les populations locales sur les conséquences néfastes de la dégradation des forêts et de la déforestation au niveau social, environnemental et économique ;
- Intégrer davantage les populations locales en participant à la mise en place des comités de gestion ;
- Interdire l'achat des productions émanant des forêts classées ;
- Tourner résolument le dos à la corruption.

## CONCLUSION

L'atelier sur « Les enjeux de la gestion participative sur la préservation des aires protégées après les conflits en Côte d'Ivoire : cas de la forêt classée du Haut-Sassandra » organisé par le Groupe de Recherche Interdisciplinaire en Ecologie du Paysage et en Environnement (GRIEPE) de l'Université Jean Lorougnon Guédé, a répondu aux différentes attentes à la fois des organisateurs que des participants.

Cet atelier a vu la participation d'une soixantaine de personnes dont trente participants issus des localités rurales jouxtant les limites de la forêt classée du Haut-Sassandra, d'un expert international venu du Royaume de Belgique, du coordonnateur des projets GEOFORAFRI venu de France.

Six commissions ont été mises en place et ont regroupé les populations autochtones, allogènes, immigrées et les femmes jouxtant les limites de la forêt classée du Haut-Sassandra, les organisations non gouvernementales, la presse ainsi que les gestionnaires aires protégées et les universitaires. Chacune des commissions a statué sur un questionnaire relatif aux sous-thèmes suivants : (1) la gestion de la forêt classée du Haut-Sassandra ; (2) la déforestation et la dégradation de la forêt classée du Haut-Sassandra du fait des conflits ; (3) la disponibilité des produits forestiers non-ligneux ; (4) la cacaoculture et les mouvements des populations ; (5) la cacaoculture et la sécurité alimentaire ; (6) l'économie, la productivité et le développement local autour de la forêt classée du Haut-Sassandra ; (7) les rapports intercommunautaires et la gestion foncière.

Pour chacun de ces sous-thèmes, l'état des lieux avant et après les conflits a été mis en exergue. Les conséquences de la situation actuelle sur la vie des populations ont été relevées et des solutions pour remédier aux effets néfastes ont été proposées par les participants suivant leurs domaines d'application et leurs réalités respectives. Enfin, des recommandations ont été faites par chacune des commissions pour chacun des sous-thèmes.

Les travaux se sont déroulés dans une ambiance conviviale mais n'ont pas empêché des débats parfois houleux et passionnés. Les populations ont manifesté leur intérêt pour la préservation de la forêt classée du Haut-Sassandra et souhaitent être impliquées dans sa réhabilitation. Tous ont pris part aux différents travaux avec un grand intérêt dans une ambiance fraternelle.

En somme, l'atelier sur les « Les enjeux de la gestion participative sur la préservation des aires protégées après les conflits en Côte d'Ivoire : cas de la forêt classée du Haut-Sassandra » a atteint ses objectifs eu-égard aux résultats obtenus.

# ANNEXES

ANNEXE 1. DETAILS DES TRAVAUX DES COMMISSIONS

ANNEXE 2. PROGRAMME DE L'ATELIER

ANNEXE 3. LISTE DES PARTICIPANTS

ANNEXE 4. PHOTOGRAPHIES DE L'ATELIER

# ANNEXE 1.

# DETAILS DES TRAVAUX DES COMMISSIONS

## COMMISSION 1. AUTOCHTONE

### Sous-thème 1 : Gestion de la forêt classée du Haut-Sassandra

Avant la période de crises, la forêt classée du Haut-Sassandra était bien gérée. Chaque deux ou trois mois, les agents de la SODEFOR inventoriaient les arbres avec les jeunes villageois qui s'investissaient avec beaucoup d'engouement dans cette opération.

Après les crises, la gestion de la forêt n'est plus parfaite. Les populations riveraines n'y sont plus impliquées. Et donc la forêt a commencé à se dégrader suite à l'entrée massive des immigrés de façon clandestine en son sein.

Les populations autochtones se disent prêtes à contribuer à la réhabilitation de la forêt classée du Haut-Sassandra**,** mais ne voudraient pas s'engager d'eux-mêmes de peur de tomber sous les tirs des envahisseurs sérieusement armés, disent-elles. Elles ne pourront agir que sous mot d'ordre du gouvernement.

Les populations proposent la création des comités de brigade de surveillance, le reboisement, mais surtout le déguerpissement des envahisseurs de la forêt classée du Haut-Sassandra.

### Sous-thème 2 : Dégradation des forêts et déforestation

Au cours de ces 10 dernières années, les surfaces forestières ont connu une régression exponentielle. Les causes se résument à l'infiltration clandestine des masses de populations allogènes et surtout des immigrées dans la forêt classée du Haut-Sassandra à la faveur des crises politico-militaires.

Les conséquences sont nombreuses. Les autochtones ont cité parmi elles :

- le manque accru de pluies ;
- l'érosion éolienne forte ;
- la famine ;
- l'extinction de certaines espèces végétales et animales ;
- l'avancée du désert ;
- etc.

Les autochtones ont proposé les activités suivantes pour luter contre la dégradation et la déforestation de la forêt classée du Haut-Sassandra :

- Faire du reboisement dans les espaces vagues ou dégradés ;
- Déguerpir les personnes installées dans la forêt classée du Haut-Sassandra ;
- Encourager les populations à planter des arbres dans leur environnement immédiat.

Sous-thème 3 : **Produits forestiers non-ligneux**

Les produits forestiers non-ligneux récoltés dans la forêt classée du Haut-Sassandra sont selon les autochtones : les chenilles ; sacô* (‘‘sauce longuère’’), kôdjé* (jeu de deux boules creuses reliées par une corde), les feuilles de Raphia ; le Rotin, l’écorce de *Ricinodendron heudelotii* (akpi*), Digbenon*, Djrou*, Mian*, Bawé*, Gbahizéblé*, Glohan*, les feuilles d’attiéké, Lébé* (salade sauvage), le miel, Gblicémi*, Déhéwelo*, Simi* (igname sauvage), Wowlé* (gros piment).

NB : Les noms affectés du symbole * sont en langue locale.

Ces produits sont généralement utilisés pour l’alimentation et les soins. Ils sont essentiels dans le quotidien de ces populations. Mais certains sont devenus rares aujourd’hui à cause des défrichements continus dans la forêt classée du Haut-Sassandra.

Les autochtones déplorent l’inexistence d’une association ou d’une filière des produits forestiers non-ligneux.

Les solutions proposées par les autochtones Gnaboua et Gnédéboua sont entre autres :

- la sensibilisation des populations à planter dans leur environnement immédiat les produits forestiers non-ligneux ;
- le déguerpissement des occupants de la forêt classée du Haut-Sassandra ;
- l’organisation des femmes en coopérative et leur octroyer des fonds de démarrage de leurs activités.

**Sous-thème 4 : Cacaoculture et mouvements des populations**

Les groupes ethniques impliqués dans la cacaoculture sont : les burkinabés (très nombreux), les baoulé (nombreux) et les Gnédébouas (moins nombreux).
Toutes les classes d’âge sauf les enfants, sont impliquées dans la cacaoculture. Mais les jeunes sont plus nombreux. Ce sont surtout les hommes qui font la cacaoculture.

Ces groupes ethniques en l’occurrence les burkinabés ont étendu leurs proportions à la faveur de la crise depuis 2002.

Les conséquences sont :

- au plan environnemental, le manque de pluies, la perte de forêt et l’avancée du désert ;
- au plan social, les conflits intercommunautaires, la dépravation des mœurs, l’insuffisance des infrastructures de base (école, dispensaires, etc.) ;
- au plan économique, l’argent tiré de la vente des fèves de cacao ne profite pas aux autochtones, mais plutôt aux allogènes.

**Sous-thème 5 : Sécurité alimentaire**

La déforestation a un impact négatif sur la production vivrière des populations riveraines de la forêt classée du Haut-Sassandra. Les tubercules d’igname ou de tarro ont diminué de taille.

Chez ces peuples natifs de la région du Haut-Sassandra, la culture vivrière et la cacaoculture se pratiquent simultanément (exemple : le bananier et le cacaoyer) et c'est au fil du temps que la cacaoculture prend le dessus sur le vivrier qui finit par disparaître des vergers. La conséquence de cette pratique est l'indisponibilité des produits vivriers tout au long de l'année.

Les populations autochtones apprécient bien le foutou banane, le riz local et le manioc, alors que ces produits ne sont plus abondants, et ne sont disponibles que de façon périodique. Pour passer les périodes de soudure, les populations sont obligées de demander des prêts à leurs hôtes, qu'ils rembourseront avec de forts taux d'intérêt.

Les populations ont souligné également l'absence d'infrastructures routières nécessaires à l'évacuation de leurs productions agricoles vers les zones de commercialisation.

Pour une disponibilité permanente des produits vivriers, les populations autochtones ont besoin d'un appui financier de l'Etat pour la mise en place des cultures. Ils demandent une organisation des femmes en coopérative tout en les soutenant matériellement et financièrement. Enfin, les populations autochtones demandent la levée des barrages installés par les autorités à Belleville pour le ''dédouanement'' des marchandises sortant par la forêt classée du Haut-Sassandra. Enfin, les autochtones demandent à l'Etat de réhabiliter les routes pour faciliter une meilleure évacuation des produits agricoles.

**Sous-thème 6 : Economie, production, développement local et forêt classée du Haut-Sassandra**

Les productions agricoles sont généralement vendues au prix fixé par l'Etat sauf à certaines périodes où les fèves de cacao sont assez petits du fait de la sécheresse, ou quand l'état des routes est mauvais ou lorsqu'il faut payer des frais additionnels pour l'évacuation des produits agricoles (''dédouanement'' à la SODEFOR à la sortie de la forêt classée du Haut-Sassandra).

Avant la crise de très rares prospections étaient faites par les jeunes sous mandat des eaux et forêts et ensuite, les femmes récoltaient des PFNL dans la forêt. Mais aujourd'hui toutes ces activités n'existent plus à cause de la présence des infiltrés dans la forêt.

Les populations autochtones reconnaissent que depuis l'exploitation de la forêt classée du Haut-Sassandra par une entreprise privée (COVALMA), elles ont bénéficié de la réhabilitation d'une école, de l'achat de 100 chaises, 10 brouettes, 20 pelles. Cependant, cette action isolée est minime devant l'ampleur des besoins, ont-elles signalé.

Les populations proposent donc :

- le déguerpissement des clandestins ;
- une aide financière et matérielle des comités villageois pour la surveillance de la forêt ;
- l'embauche des populations pour des travaux concernant la forêt ;

- l'installation des postes avancés de la SODEFOR dans chaque village ;
- le recrutement des jeunes dans le comité de gestion ;
- le déclassement de 15 000 hectares de forêt soit 3 000 hectares par village au profit des populations des localités riveraines de Belleville, Domangbeu, Pélézi, Gbeubly et Vaou qui n'ont plus de terres pour les cultures de subsistance.

**Sous-thème 7 : Rapports intercommunautaires et gestion foncière**

Les rapports avec les autres communautés avant la crise pourraient être qualifiés de bon. Ils se matérialisaient par des soutiens réciproques lors d'événements heureux ou malheureux. Aujourd'hui, les populations autochtones ont de bon rapports avec les communautés installées anciennement sauf les lobi burkinabé nouvellement installés et défrichant la forêt classée du Haut-Sassandra. Ces derniers ont même menacé de détruire les forêts sacrées des autochtones. Il existe donc aujourd'hui une méfiance entre ces communautés. La détérioration des rapports communautaires est aussi consécutive au non respect des coutumes par les nouveaux arrivants. Selon les autochtones, ils n'ont point d'égards pour les propriétaires terriens parce que ces '' nouveaux'' sont assez puissantes financièrement du fait de l'exploitation de la forêt classée du Haut-Sassandra et de leur nombre élevé. Les populations sont assez frustrées de constater que la forêt qu'elles ont préservée pendant des décennies est détruite par des clandestins sous le regard des autorités.

Chez les autochtones, la ressource foncière est acquise par héritage après un conseil de famille sans conditions. Le foncier est souvent source de conflit de moindre importance, pour des questions de limites des exploitations en général, qui se règlent aussitôt.

Pour atténuer les problèmes liés aux mauvais rapports intercommunautaires, les autochtones proposent :

- une meilleure explication de la loi foncière de 1998 ;
- une baisse du prix du certificat foncier ;
- le renouvellement du comité de gestion par la SODEFOR ;
- le déclassement de 15 000 ha de la forêt classée du Haut-Sassandra par l'Etat au profit des populations riveraines
- le déguerpissement des clandestins par l'Etat.
- le renforcement des capacités de la SODEFOR pour lui permettre d'être plus efficace sur le terrain.

## COMMISSION 2. ALLOCHTONES

### Sous-thème 1 : Gestion de la forêt classée du Haut-Sassandra

Avant les conflits, la forêt était bien gérée avec la participation des populations via le comité de surveillance. Les agents des eaux et forets et la SODEFOR jouaient relativement bien leur rôle. Cette gestion a permis la préservation de la forêt classée du Haut-Sassandra avec sa biodiversité.

Pendant et après les conflits, la forêt n'est plus surveillée, les forces de l'ordre sont absentes et ne procèdent qu'à des visites sporadiques. Elles cèdent de plus en plus à la corruption. Le comité de gestion qui aidait à la bonne gestion de la forêt a disparu. Cette absence de l'autorité a occasionné la forte dégradation de la forêt classée du Haut-Sassandra.

Les participants sont d'avis à collaborer à la restauration de la forêt. Mais ils exigent de l'Etat une assistance à travers la construction d'infrastructures diverses : dispensaire, école, pompes hydrauliques et moyens de déplacement pour la surveillance. Ils ont également souhaité avoir des salaires mensuels et le reprofilage des voies accès à leurs villages respectifs.
Mais cette restauration ne pourra être efficiente sans le déguerpissement des occupants illégaux de la forêt classée du Haut-Sassandra.

### Sous-thème 2 : Dégradation des forêts et déforestation

Pour les allochtones, avant le début des conflits, les forêts autour de la forêt classée du Haut-Sassandra étaient fortement dégradées parce que mises en culture par les personne qui les avaient acquises pour l'agriculture. Faute de leur mise en valeur, ces forêts risquaient de leur être rétrocédées et revendues.

Pour les populations allochtones, la dégradation des forêts a plusieurs conséquences perceptibles que sont : la baisse des précipitations, le manque de terres pour les cultures vivrières, le tarissement des cours d'eau, la famine et l'avancée logique du désert. Gagnés le découragement et le pessimisme, ces populations estiment qu'il n'y a plus d'action à mener car il n'y a plus forêt. Il est également inutile de laisser une terre en jachère pendant des années car elle pourrait être revendue à votre insu par les autochtones ou par les immigrés.

Ils recommandent par conséquent aux propriétaires terriens de ne pas vendre la même portion de terre à différentes personnes.

### Sous-thème 3 : Produits forestiers non-ligneux

Les principaux produits forestiers non-ligneux prélevés dans la forêt classée du Haut-Sassandra sont des plantes médicinales (le coya*ou *Morinda lucida* pour le traitement de l'ulcère, le ''côndou ou *Carapa proceras**'' pour traiter le paludisme, etc.) et les

plantes alimentaires (le kakrou* ou *Irvingia gabonensis*, l'akpi* ou *Ricinodendron heudelotii*, les champignons, etc.)

Tous les produits forestiers non-ligneux sont importants selon les participants. Mais ils soutiennent que tous sont devenus rares aujourd'hui à l'exception des champignons dont la production augmente car ils se développent sur les arbres morts après la déforestation. Ils soutiennent qu'il faudrait une opération vigoureuse de déguerpissement sans délai des occupants illégaux de la forêt classée du Haut-Sassandra afin de permettre à la forêt de se régénérer.

Enfin, face à l'inexistence de structure ou d'association gérant les produits forestiers non-ligneux, aussi bien dans la préservation des espèces, la domestication que la planification et la commercialisation, les allochtones recommandent à chaque paysan de planter et ainsi conserver les espèces d'intérêt.

**Sous-thème 4 : Cacaoculture et mouvements des populations**

Les allochtones reconnaissent à l'unanimité être venus dans la région du Haut-Sassandra pour faire la culture du cacaoyer et du caféier ; les conditions climatiques de leurs régions d'origine n'étant pas propices à ces spéculations. Selon eux, les peuples impliqués dans la cacaocculture sont par ordre décroissant de leur nombre les baoulés, les burkinabés, les sénoufos, les tagbanans, les malinkés et les autochtones. Parmi les allochtones les baoulés affirment avec fierté être les véritables cacaoculteurs parce qu'exerçant dans la légalité et cela depuis au moins une génération contrairement aux burkinabés qui exercent dans la clandestinité au sein de la forêt classée du Haut-Sassandra et dont la production n'est pas toujours de bonne qualité parce que ne maitrisant pas tout l'itinéraire technique de cette spéculation. Rares sont les femmes qui possèdent des exploitations cacaoyères propres. Les femmes sont plutôt impliquées dans la cacaoculture qu'aux cotés de leurs maris.

Les allochtones regrettent que l'Etat reste impuissant devant la destruction du patrimoine forestier national par les immigrés burkinabés car ces derniers pratiquent la cacaoculture préférentiellement dans nos aires protégées. Pour les allochtones, les immigrés burkinabés sont à l'origine des conflits car même dans le milieu rural en dehors de la forêt classée du Haut-Sassandra, ils ne respectent pas les limites des terres qui leur ont été cédées. Aussi souhaitent-ils la sensibilisation d'une part, des immigrés afin qu'ils respectent les aires protégées de la Côte d'Ivoire et d'autres part, les propriétaires terriens afin qu'ils évitent la vente d'une même parcelle à plusieurs personnes.

**Sous-thème 5 : Sécurité alimentaire**

Pour les populations allochtones, la déforestation et la rareté des terres cultivables ont conduit à une faible production des cultures vivrières. Dans les deux premières années de leur création, les cultures vivrières sont associées aux cacaoyers. A terme, l'espace agricole n'est occupé que par le cacaoyer conduisant à une raréfaction des vivres.

La plupart des allochtones consomment principalement l'igname et la banane. Mais ces deux produits ne sont disponibles qu'a une période de l'année. En cas d'épuisement du stock de ces deux produits, les populations se rabattent sur le manioc et ses dérivés. Par conséquent, les populations proposent qu'une partie des parcelles cultivables soit essentiellement réservée aux cultures vivrières.

**Sous-thème 6 : Economie, production, développement local et forêt classée du Haut-Sassandra**

Pour les allochtones, les produits agricoles tels que les fèves de cacaoyer, ou les cerises du caféier ne sont pas toujours achetés aux prix indiqués par l'Etat ; les prix variant selon le pisteur. Ce non-respect des prix, serait dû à la mauvaise qualité des fèves à certaines périodes de l'année et nombre important de barrages des hommes en armes (armée régulière, supplétifs militaires ou simples voyous).

Pour ces ivoiriens venus faire fortune dans la cacaoculture, il n'y a aucune activité lucrative liée à l'existence de la forêt classée du Haut-Sassandra pour les populations. Il n'y a non plus aucune infrastructure qui a été construite du fait de la présence de la forêt classée du Haut-Sassandra. Pour que cette aire protégée soit un outil développement, les allochtones préconisent la réhabilitation des routes villageoises, la construction des écoles et dispensaires ainsi que l'installation de pompes hydrauliques.

**Sous-thème 7 : Rapports intercommunautaires et gestion foncière**

Pour les allochtones, les populations vivaient en harmonie avant les conflits. Si ces rapports n'ont pas variés avec les autochtones suite aux crises politico-militaires, ils se sont détériorés avec les immigrés burkinabés du fait essentiellement du foncier.

Les terres sont acquises par achat, location, métayage au près des propriétaires terriens.

Pour améliorer les rapports intercommunautaires, les allochtones recommandent :

- le respect des lois relatives au foncier et surtout l'établissement des titres fonciers ;
- l'implication effective de l'Etat dans la gestion de la forêt classée du Haut-Sassandra à travers le déguerpissement des occupants et un suivi du respect des limites
- la formation des agents de surveillance de la forêt classée du Haut-Sassandra des les forces militaires et paramilitaires à l'éthique leur évitant ainsi de succomber à la corruption ;
- le reboisement des zones dégradées ;
- l'implication des populations riveraines dans la gestion de la forêt classée du Haut-Sassandra ;
- l'octroie d'infrastructures aux populations locales ;
- la sensibilisation des populations sur le bien fondé de l'existence de la forêt classée du Haut-Sassandra.

## COMMISSION 3. IMMIGRES

### Sous-thème 1: Gestion de la forêt classée du Haut-Sassandra

Avant les crises, la forêt classée du Haut-Sassandra connaissait une gestion participative qui impliquait la SODEFOR et les populations environnantes (autochtones, allogènes et immigrés). L'impact de cette gestion était très positif car personne n'osait s'aventurer dans la forêt de peur d'être dénoncé. La forêt classée du Haut-Sassandra était donc bien conservée.

Pendant les crises, la forêt classée du Haut-Sassandra était devenue le lieu de refuge de certaines populations qui ont commencé à y cultiver le cacaoyer.

Aujourd'hui, selon les immigrés, la répression tout azimut employée par la SODEFOR n'est pas la solution idoine parce que l'impact est minime. En effet, la forêt étant grande, les clandestins se cachent pour continuer à défricher ou à étendre leur plantation de cacaoyers.
Les immigrés recommandent au contraire le dialogue avec les autorités pour mettre en place des accords gagnant-gagnants et durables qui permettront la réhabilitation de la forêt classée du Haut-Sassandra.

### Sous-thème 2 : Dégradation et déforestation de la forêt classée du Haut-Sassandra

Les immigrés burkinabés reconnaissent qu'au cours de ces dix dernières années, la superficie forestière a considérablement diminué ; la forêt n'existe presque plus. La cause serait due aux crises militaires en Côte d'Ivoire qui ont poussé les populations vers la forêt pour se réfugier et ensuite pour y développer la cacaoculture.

Les immigrés disent ne pas ressentir les effets négatifs de cette déforestation et dégradation observée dans la forêt classée du Haut-Sassandra. Néanmoins ils constatent un changement dans les saisons de pluies sans pouvoir le lier à la déforestation de la forêt classée du Haut-Sassandra

Pour lutter contre la dégradation et la déforestation, les immigrés recommandent encore une fois des mesures consensuelles issues de discussion avec la SODEFOR en lieu et place des actions de répression menées en ce moment et qui restent vouées à l'échec.

### Sous-thème 3: Produits forestiers non-ligneux

Les immigrés disent ne pas s'intéresser aux produits forestiers non-ligneux parce que ne faisant pas partie de leur culture. Les malades ont recours à la médicine moderne ; pour la construction ils utilisent le bois ordinaire et la toiture est faite de bâche en plastique.

### Sous-thème 4: Cacaoculture et mouvements des populations

Pour l'écrasante majorité des immigrés, la raison essentielle de leur présence dans la région du Haut-Sassandra est la culture du cacaoyer. Tous reconnaissent avoir des exploitations de cacaoyers dans la forêt classée du Haut-Sassandra. Suivant une estimation proposée par les populations, il ressort que les immigrés burkinabés dans la cacaoculture occupe une proportion d'environ 70% contre 20 % d'allochtones (lobis, baoulé, senoufo) et 10 % d'autochtones. Parmi les immigrés, cette activité occupe 80% de jeunes contre 20 % de vieux.

Pour les immigrés, la cacaoculture a plutôt une action positive car elle a permis d'améliorer leur situation économique par la création de nouvelles plantations dans la forêt. Néanmoins conscients du fait qu'ils occupent illégalement la forêt et à cause sa disparition, ils sont inquiets car ils seront amenés à quitter cette forêt un jour.

**Sous-thème 5: Sécurité alimentaire**

Pour les immigrés, il n'ya pas de problème d'insécurité alimentaire parce que les impacts de la déforestation sur les cultures vivrières ne sont pas perceptibles actuellement du fait des récoltes abondantes. Les cultures vivrières se pratiquant généralement en association avec le cacaoyer. Ainsi, les immigrés se disent autosuffisants en banane, maïs, igname, taro, riz, provenant exclusivement de la forêt classée du Haut-Sassandra aux sols encore fertiles.

Bien que ne reconnaissant pas de risque actuel, les immigrés pensent que les problèmes d'insécurité alimentaire qui surviendront probablement seront causés par des difficultés de conservation des produits périssables comme la banane du fait de l'enclavement de la zone et de l'insuffisance des pistes de desserte.

Pour lutter contre une éventuelle insécurité alimentaire dans la zone, les immigrés suggèrent :

- l'amendement à partir d'engrais et autres produits phytosanitaires, des sols situés en dehors de la forêt classée du Haut-Sassandra afin de rehausser le niveau productif des terres situées en dehors de la forêt. cela contribuerait à limiter les pressions culturales à l'intérieur ;
- la création de pistes de desserte en dehors de la forêt classée du Haut-Sassandra pour évacuer les produits agricoles ;
- la diversification des cultures.

**Sous-thème 6 : Economie, production, développement local de la forêt classée du Haut-Sassandra**

Les immigrés vendent leur production agricole de fèves de cacaoyer aux particuliers (pisteurs) au prix officiel fixé par l'Etat. L'essentiel de la production cacaoyère provient de la forêt classée du Haut-Sassandra. Mais cette origine n'affecte guère la décision de l'acheteur.

Concernant l'impact de la forêt classée du Haut-Sassandra dans l'amélioration des conditions de vie des populations, les immigrés ont affirmé n'avoir aucune activité lucrative liée à l'existence de la forêt classée avant la période de crises en Côte d'Ivoire. Mais grâce aux crises, leur condition de vie a été améliorée parce qu'ils ont maintenant une activité lucrative majoritairement axée sur la cacaoculture.
Par contre, ils déplorent le manque d'infrastructures de base dans les villages situés aux alentours de la forêt classée du Haut-Sassandra.

Pour la gestion durable de la FCHS, les immigrés proposent :

- que la SODEFOR arrête les répressions contre eux de même que les coupes et destruction de leurs plants de cacaoyers. En retour, les immigrés prennent l'engagement de ne plus étendre les aires de cultures existantes à l'intérieur de la FCHS ;
- que l'Etat leur accorde un délai de 15 ans pour leur permettre de récolter uniquement le cacao et ils s'engagent à quitter la forêt classée du Haut-Sassandra après ce temps écoulé ;
- que l'Etat créée des centres de formation technique et agricole pour les populations de la zone.

**Thème 7: Rapports intercommunautaires et gestions foncières**

Avant la période de crises, les communautés présentes (les autochtones, les allogènes ivoiriens et les immigrés), cohabitation pacifique, location annuelle des terres par les immigrés (en nature ou en espèce). Les conflits mineurs étaient gérés par les chefs de communautés.
La crise a vu le déplacement des populations dans la forêt classée du Haut-Sassandra. Le mode d'acquisition des terres se faisait de manière consensuelle entre immigrés.

Après la période de crises, la suspicion et la dénonciation entre les différentes communautés autochtones et immigrés suite à l'arrivée de la SODEFOR a entrainé des conflits qui fort heureusement ont eu un impact négligeable sur les rapports intercommunautaires.

Pour éviter des rapports intercommunautaires non conflictuels, les immigrés proposent la création de cadre de concertation entre la SODEFOR et les illégaux de la forêt classée du Haut-Sassandra et la relocalisation des occupants de la forêt classée du Haut-Sassandra dans des zones non classées.

## COMMISSION 4. FEMMES

### Sous-thème 1: Gestion de la forêt classée du haut Sassandra

Avant le début des crises politico-militaire en Côte d'Ivoire, les femmes n'étaient pas impliquées dans la gestion de la forêt classée du Haut-Sassandra. A raison de 1500 à 2000 FCFA la journée, les jeunes hommes aidaient la SODEFOR dans la gestion notamment dans la plantation de la ceinture de la forêt en teck. Ce mode de gestion a permis la préservation de la forêt classée du Haut-Sassandra.

Après les crises, aucune population rurale n'est impliquée dans la gestion de la forêt classée du Haut-Sassandra. Ce mode de gestion a favorisé une dégradation avancée de la forêt. En outre, la passivité des agents commis à la gestion de la forêt classée du Haut-Sassandra a contribué à accentuer cette dégradation.

Les femmes proposent alors une gestion concertée avec toute la composante sociale du monde rural en attribuant des responsabilités spécifiques à la gent féminine.

### Sous-thème 2: Dégradation des forêts et déforestation

Les femmes reconnaissent que les surfaces forestières ont fortement été dégradées ces quinze dernières années. Les causes de la dégradation de la forêt classée du Haut-Sassandra sont : l'expansion de la culture cacaoyère, l'exploitation forestière clandestine et la corruption de certains agents chargé de la surveillance de cette aire protégée (SODEFOR, eaux et forêts, militaires).

La principale source d'énergie des femmes rurales reste encore le bois. Dans les espaces situés autour de la forêt classée du Haut-Sassandra, le bois de chauffe, se fait rare au point où la majorité des ménages en achète auprès des populations installées dans la forêt.

Selon les femmes, les conséquences de la déforestation sont : la baisse de la pluviométrie dans les espaces situés autour de la forêt entrainant une baisse de la production vivrière et donc une baisse des revenus des paysans. La pauvreté est alors grandissante chez les populations qui ne disposent pas de terres agricoles à l'intérieur de la forêt classée du Haut-Sassandra.

Pour lutter contre la dégradation et la déforestation, les femmes rurales proposent :

- le renforcement du bornage de la forêt classée du Haut-Sassandra ;
- l'amplification des opérations de reboisement impliquant les femmes ;
- le déguerpissement systématique des populations installées dans la forêt classée du Haut-Sassandra ;
- la sensibilisation de la population sur les enjeux de la préservation de la forêt.

### Sous-thème 3 : Produits forestiers non-ligneux

Les produits forestiers non-ligneux constituent pour les femmes rurales une source alimentaire non négligeable et surtout de revenus additionnels substantiels. Par exemple, une bonne récolte issue de quatre arbres de *Ricinodendron heudelotii* (apki en langue locale) peut rapporter entre 50 000 et 100 000 FCFA. Hormis l'Apki, les produits forestiers non ligneux comestibles couramment récoltés dans la forêt sont : les champignons comestibles et les escargots. Les autres produits sont utilisés dans la médecine traditionnelle. On peut citer en langue locale Blopkagnè, peti zôtou, grépkagnè, pkada, Djéka n'gna, Kpépkéssia, etc.

Certains produits forestiers non ligneux sont en voie de disparition. Par exemple, cette année, aucune chenille comestible n'est apparue dans la région. Les escargots, nombreux du fait de la forêt classée du Haut-Sassandra constituaient avant la crise, une importante source de revenu pour les femmes. Cette activité connait une régression en raison de la dégradation de cette aire protégée.

Enfin, les femmes ont signalé l'inexistence d'association de gestion des produits forestiers non ligneux en raison du manque d'intérêt manifesté par certaines femmes. Toutefois sa mise en place serait importante pour relever le niveau social des femmes. Elles recommandent aux autorités d'aider à la reconstitution de la forêt classée du Haut-Sassandra pour une meilleure disponibilité des produits forestiers non ligneux

**Sous-thème 4: Cacaoculture et mouvements des populations**

Pour les femmes rurales, les groupes ethniques les plus impliqués actuellement dans la cacaoculture sont par ordre d'importance, les immigrés burkinabés, les Baoulés et les autochtones (gnaboua et gnédéboua). Avant les crises, les Baoulés étaient les plus nombreux et avaient le monopole de la production cacaoyère.

Très peu de femmes sont propriétaire d'un champ de cacaoyer. Les rares propriétaires l'ont hérité ou l'ont reçu en don par leur mari. Hormis ces cas, dans la cacaoculture, la plupart des femmes aident leur conjoint en préparant le repas et en ramassant les cabosses de cacaoyer.
Les enfants scolarisés aident les parents dans les champs de cacaoyers pendant les vacances et quelques fois les jours sans cours.

Les conséquences de la Cacaoculture et du mouvement des populations sont, selon les femmes, au plan environnemental la dégradation de la forêt, et au plan socioéconomique, la pauvreté grandissante chez une population n'ayant pas de terres à l'intérieur de la forêt classée du Haut-Sassandra contrairement à l'émergence économique de celle qui en ont acquis.

**Sous-thème 5: Sécurité alimentaire**

Les exploitations vivrières existent.
Les femmes composant cette commission ont estimé que des exploitations vivrières ont été converties en cacaoculture parce que le cacao constitue une source de devise importante. L'impact de cette action sur la disponibilité des produits vivriers est limité

en raison de la cohabitation entre cacaoyers et cultures vivrières. Leurs principales exploitations vivrières sont localisées dans et en bordure de forêt classée du Haut-Sassandra. L'igname, la banane et le riz constituent les principaux produits de consommation. Cependant, ces produits ne sont pas disponibles toute l'année. Pendant les périodes de soudure, les ménages ont recours à l'achat de produits auprès de certains commerçants qui stockent l'igname afin de le revendre plus cher en contre saison. Cette situation aurait pu être évitée s'il existait une coopérative de produits vivriers dans les différentes localités.
Les femmes ont fait remarquer que toutes les familles ne mangent pas à leur faim ; toutefois nombreuses sont les familles qui prennent deux à trois repas par jour.

**Sous-thème 6 : Economie, production, développement local**

Les femmes reconnaissent que les produits agricoles connaissent des difficultés d'évacuation en raison de l'enclavement des localités. Elles souhaitent que des infrastructures telles que les routes, des écoles, des centres de santé et l'électrification soient réalisées dans certains villages.

**Sous-thème 7 : Rapports intercommunautaires et gestion foncière**

Selon les femmes, il existait une bonne cohabitation entre les différentes communautés avant les crises. Suite aux conflits, les rapports sont devenus plus conflictuels. Fort heureusement, elles ont constaté depuis les deux dernières années, une amélioration de ces rapports inter communautaires.

Le mode d'acquisition de la terre par les femmes est soit par héritage, par don de leur mari ou par achat. Pour cette dernière mention, il faut préciser qu'avant la crise il n'était pas permis aux femmes d'acheter la terre.

Pour les femmes, le foncier ne constitue pas, actuellement, une source de conflit du fait de sa rareté.

Pour de meilleurs rapports intercommunautaires et pour une gestion efficiente de la ressource foncière, les femmes proposent :

- l'appui technique matériel et financier à la création et au fonctionnement des associations féminines à caractère social ;
- le cadastre les plantations agricoles ;
- le durcissement des mesures et procédures d'acquisition du foncier.

## COMMISSION 5. GESTIONNAIRES

### Sous-thème 1 : Gestion de la Forêt classée du Haut-Sassandra

Pour les gestionnaires de la forêt classée du Haut-Sassandra, avant la crise de 2002, il y a eu une succession de deux modes de gestion des forêts classées. D'une part, une approche de type répressif affirmant l'autorité de l'Etat, d'autre part à partir de 1992, la mise en place de la SODEFOR qui sous l'impulsion des bailleurs de fond, développera la cogestion.

L'essor de la cacaoculture dans la zone a contribué à accélérer les pénétrations dans la forêt classée. La politique de cogestion telle que mise en œuvre par la SODEFOR a été limitée par au moins deux facteurs. Le premier des facteurs est la disponibilité des ressources financières pour assurer entre autres, à long terme, le dédommagement des plantations détruites dans le cadre de la politique de préservation. Le second facteur est lié au renouvellement des populations autour des forêts classées. En effet, aux populations généralement analphabètes, se sont associés des jeunes ''semi-lettrés'' retournés au village, des cadres ou élites politiques et un nombre important de migrants. Ces derniers, principalement les jeunes, ont exploité à leur profit les zones d'incertitude contenues dans les textes de loi fixant le classement ou le déclassement des forêts pour s'approprier ou en exploiter de larges portions. De l'autre coté, les atermoiements politiques des pouvoirs publics (exploitation politique partisane des infiltrations, instabilité institutionnelle avec un renouvellement constant des instances dirigeantes de la SODEFOR) ont contribué dans un contexte d'essor de la cacaoculture à accélérer la dégradation de la forêt classée. Dans ces conditions, la crise de septembre 2002 qui a conduit à la perte de l'autorité de l'Etat n'a été qu'un accélérateur d'un processus déjà engagé.

Ces infiltrations sont de fait organisées à l'échelle internationale et matérialisées localement par l'implication active de chefs de guerre se disputant les uns aux autres, par milices armées interposées, le contrôle de parcelles de forêt. Avec la fin de la crise, les conflits d'interprétation et de compréhension du code forestier entre agents en charge de la surveillance et les autorités judiciaires ont favorisé bien souvent des tensions institutionnelles, de nombreux délinquants arrêtés et mis à la disposition de la justice étant toujours libérés, faute de preuves ou sans jugement.

Pour les gestionnaires, la sensibilisation et la destruction systématique des plantations restent la solution pour réhabiliter les forêts classées. L'appui des populations autochtones riveraines est décisif lorsqu'il est obtenu. L'autre alternative à l'absence de ressources financières est la contractualisation avec le secteur privé dans un partenariat gagnant-gagnant.

Le reboisement à base de monoculture est une option intéressante mais pas exclusive. Dans le Haut-Sassandra, l'apurement de la forêt et l'arrêt de toute activité humaine permettent une régénération et une reconstitution des espèces endémiques en voie de disparition.

Les ONGs sont déjà impliquées dans le travail de sensibilisation et la promotion de modèles alternatifs de production, notamment par la certification.
Dans tous les cas, aucune politique de préservation de la forêt n'est possible sans volonté politique affirmée, application du code forestier et conscience citoyenne de préservation de la forêt.

**Sous-thème 2 : Dégradation des forêts et déforestation**

En dix ans de crises, l'on est passé de 10 % de pénétration à 60 % de pénétration dans la forêt classée du Haut-Sassandra selon les gestionnaires de cette aires protégées et les ONGs. Les causes de cette situation sont multiples :

- situation de la forêt sous contrôle de la rébellion ;
- déplacement de la population autochtone ;
- colonat agricole massif organisé autour de réseaux mafieux impliquant des chefs de guerre et en connexion avec le Burkina-Faso ;
- développement de techniques culturales ne permettant pas de soupçonner les infiltrations à leur début ;
- constitution de milices armées dans les zones ;
- attitude peu coopérative voire agressive des populations autochtones riveraines ; ces dernières ayant développé une rente autour de l'installation des clandestins dans la forêt.

Les principales conséquences de la déforestation sont la disparition des espèces endémiques, la contraction des disponibilités foncières et des luttes violentes de contrôle des espaces encore disponibles ; les populations ressentent, à priori, une mutation dans le couvert végétal et la pluviométrie.

Des actions menées sont la sensibilisation des populations, la destruction des plantations installées et des patrouilles régulières.

**Sous-thème 3 : Produits forestiers non-ligneux**

Dans le cadre de la politique de protection des forêts, les populations sont autorisées à y prélever des produits forestiers non-ligneux pour la construction, la thérapeutique traditionnelle, l'alimentation. Les objets de cultes sont accessibles comme les rivières et rochers sacrés. La part de ces produits est importante vu qu'ils structurent des modes de vies des populations (styles alimentaires, amélioration de la situation sanitaire, etc.)

**Sous-thème 4 : Cacaoculture et mouvements des populations**

L'essentiel de l'afflux des populations est porté par l'économie cacaoyère et la possibilité de la pratiquer dans la forêt classée du Haut-Sassandra. Cet afflux fait que les forêts classées sont disputées. Il y a un partage et un contrôle violent de ces forêts.
Les populations les plus impliquées dans la cacaoculture sont les allogènes, suivi par les allochtones et les autochtones. Cette configuration a été quasiment la même, même si

l'on peut dire qu'au départ il y aurait un ascendant des allochtones, ces derniers ayant été supplantés numériquement par les allogènes.

Les conséquences de l'implication des immigrés dans la cacaoculture dans la région du Haut-Sassandra sont multiples : insécurité, traites des êtres humains, essor de la corruption, fragilisation et dé-légitimation de l'Etat et de ses représentants, etc.

Pour freiner les impacts négatifs de cette implication, les gestionnaires et les ONGs recommandent l'interdiction de l'achat des productions émanant des forêts classées.

Les représentants de cette commission ont tenu à préciser la participation importante des enfants dans la cacaoculture sans qu'ils l'aient documentée systématiquement.

**Sous-thème 5 : Sécurité alimentaire**

La déforestation influence profondément la pluviométrie. Elle est orientée vers la course au cacao. Elle induit des dynamiques de locations de terres pour le vivrier, les plus nantis achetant des terres pour leur production. Le ''tout cacao'' devient alors un frein à la sécurité alimentaire, les meilleures terres étant destinées à sa production.

Les limites de la politique forestières (contradiction entre la politique agricole et la politique forestières, limites institutionnelles dans la mise en œuvre, faiblesses des ressources, absence de conscience civique forestière, etc.) empêchent la mise en œuvre de la politique. Une bonne partie de l'alimentation provenant des forêts avec une importante production de vivrier dans le cadre des dynamiques de colonisation des forêts.

**Sous-thème 6 : Economie, production, développement local et forêt classée du Haut-Sassandra**

La monopolisation des terres dans les forêts est à la base de l'accroissement de la production nationale de cacao. L'existence de la forêt, à travers sa contractualisation et la cogestion permet d'impliquer les communautés riveraines dans la jouissance des effets de la préservation.

Les expériences de COVALMA établissent que l'exploitation légale des forêts aide au développement local à travers la redistribution des revenus, l'appui au financement des infrastructures, etc. L'Etat doit soutenir financièrement et institutionnellement la politique pour qu'elle puisse bénéficier à tous.

**Sous-thème 7 : Rapports intercommunautaires et gestion foncière**

Les communautés riveraines étaient associées à la politique à travers les commissions et comités de protection. Mais, les dynamiques d'implications sont différenciées d'une zone à l'autre. Certaines zones voient une implication active et positive des locaux et de leurs élites aux côtés des autorités. Dans d'autres, il y a plus de réticence et même de la

défiance du fait des craintes sécuritaires et de l'implication des locaux dans les dynamiques de colonisation des forêts.

Ces dynamiques sont quasiment les mêmes aujourd'hui. Mais la présence massive de migrants a freiné l'implication des autochtones à causes des fractures plus haut cités. Les allochtones ont une implication plus accrue.

L'implication des élites ouvrent la voient à une meilleure sensibilisation des communautés.
Dans tous les cas, un renforcement de l'autorité, la mise en cohérence de la politique forestière, voire l'appareil judiciaire, est importante : un renforcement des capacités de toutes les parties prenantes s'impose.

## COMMISSION 6. UNIVERSITAIRES

### Sous-thème 1 : Gestion de la forêt classée du Haut-Sassandra

En dépit de l'implication de plusieurs acteurs, le système de gestion de la forêt classée du Haut-Sassandra reste vulnérable. La gestion de cette forêt met en jeu une diversité d'acteurs ayant des aspirations et des intérêts divergents voire contradictoires. Parmi ces acteurs figurent les partenaires internationaux, les structures étatiques (SODEFOR), les ONGs et des communautés locales.

Malgré l'existence des structures de surveillance, la forêt classée du Haut-Sassandra avait été infiltrée pour des finalités activités agricoles, la chasse et l'exploitation forestière avant 2002. En témoigne l'exemple illustratif de l'incinération du plus gros arbre (*Entandrophragma candollei)* dont le diamètre était estimé à environ 7 m*)* de la Côte d'Ivoire situé dans cette forêt classée du haut Sassandra. Mais, cette infiltration s'est amplifiée avec la crise militaro-politique de 2002 en raison de l'absence de structure de surveillance.

Durant la période de crises, les enjeux de l'infiltration de la forêt classée du Haut-Sassandra étaient d'ordre sécuritaire et économique. Du point de vue sécuritaire, cette forêt a servi de lieu de refuge lors des crises pour les populations rurales en raison de sa position géographique et de l'existence des barrières naturelles. Les enjeux économiques sont lisibles à travers l'intensification de l'exploitation forestière et l'avancée des fronts pionniers de production cacaoyère.

En raison de ces enjeux socio-économiques, et écosystémiques voire du contexte international favorable, la réhabilitation de cette forêt classée s'avère primordiale.
Mais le reboisement avec les monocultures est un échec. Ce faisant, il importe d'envisager un reboisement plurispécifique en utilisant les espèces locales recommandées en vue du maintien des services écosystémiques.
Pour y parvenir, les universitaires doivent proposer des modèles de gestion participative réussie ailleurs. Les universitaires peuvent également participer à la réhabilitation de la forêt classée du Haut-Sassandra à travers des projets de recherches et d'encadrement.

### Thèmes 2 : Dégradation des forêts et déforestation en Côte d'Ivoire

L'impact des crises politico-militaires dans le processus de dégradation et de déforestation de la forêt classée du Haut-Sassandra est perceptible au plan écologique et socioéconomique.

Au plan écologique, la dégradation de la forêt a favorisé l'érosion génétique, la dégradation de la biodiversité, la perturbation de la vie animale et le changement climatique.
Au niveau économique, la dégradation de la forêt classée du Haut-Sassandra a entrainé la baisse des activités écotouristiques et la perte des produits forestiers non-ligneux comme les rotins.

Enfin, au niveau social, les pressions anthropiques ont accentué les conflits fonciers.

Pour freiner la dégradation des forêts et la déforestation, les universitaires doivent participer :

- à la sensibilisation (en montrant l'importance de la forêt dans le bien être des populations) ;
- au renforcement des capacités (formation) des acteurs de gestion et d'exploitation des ressources forestières ;
- aux études d'impact de la dégradation et de la déforestation.

Pour la réhabilitation de la forêt, les universitaires préconisent :

- la restauration écologique (reboisement plurispécifique) ;
- le déguerpissement des populations avec des mesures d'accompagnement (création des activités durables) ;
- La limitation des étendues de productions agricoles.

**Thème 3 : Produits forestiers non-ligneux**

Selon les universitaires, les populations prélèvent les produits forestiers non-ligneux pour :

- la construction des habitations (le cas des rotins, *Thaumatococus danielli* « feuille d'attiéké »;
- l'artisanat (rotins) ;
- l'emballage (*Thaumatococus danielli*) ;
- l'alimentation (*Ricinodendron heudolotii « Akpi »*, palmier) ;
- les besoins médicinaux.

Pour garantir la disponibilité de ces ressources, il faut une sensibilisation sur la gestion durable car ces produits forestiers non ligneux jouent un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie.

Au regard de ces enjeux, il faut sensibiliser les populations sur la valorisation des ressources naturelles.
Les universitaires tenaient à remarquer que le choix des monocultures de bois pour le reboisement favorise les pertes quantitatives et qualitatives des produits forestiers non-ligneux.

**Thème 4 : Cacaoculture et mouvement des populations**

La cacaoculture a favorisé le flux massif des populations des pays limitrophes et des zones de savanes vers les zones forestières propices à la production de cette culture de rente. Ces mouvements de populations vers les zones forestières ont engendré des pressions anthropiques, des conflits fonciers, la fragmentation et la dégradation de la forêt.

Les conséquences de l'immigration sur la cacaoculture sont d'ordre environnemental, social et économique. L'immigration pour la cacaoculture a favorisé, au niveau environnemental, la dégradation des biomes. Elle a également favorisé, au niveau social, les conflits fonciers et les brassages culturels. Du point de vue économique, l'immigration a engendré la compétition pour ressources dans l'espace. Le renforcement et diversification des activités économiques ainsi que la reconversion de la population locale à d'autres activités lucratives. La création des infrastructures économiques comme les marchés.

Pour réduire les effets négatifs de l'implication des immigrés dans la cacaoculture, les universitaires recommandent :

- L'application du code foncier rural ;
- Le contrôle des migrations transfrontalières ;
- l'actualisation et la facilitation de la mise en œuvre du cadastre en milieu rural ;
- La mise en place du cadastre en milieu rural ;
- Le renforcement de la collaboration interministérielle ;
- Le renforcement de l'effectif et des capacités de la police forestière ;
- La lutte contre la corruption.

**Thème 5 : Sécurité alimentaire**

La déforestation peut être source d'insécurité alimentaire dans la mesure où elle favorise des variations pluviométriques qui tiennent sous leur dépendance la production agricole. La cacoculture a des effets néfastes sur la sécurité alimentaire en raison de la compétition entre ces cultures de rentes et les cultures de subsistance.

Pour les universitaires, les facteurs de l'insécurité alimentaire sont :

- l'enclavement des espaces ruraux ;
- la prédominance de l'agriculture de subsistance ;
- la compétition entre les cultures de rente et les cultures de subsistance ;
- les aléas climatiques ;
- l'insécurité foncière notamment dans les forêts classées ;
- l'appauvrissement des sols ;
- l'absence de maîtrise de l'eau.

Pour une disponibilité alimentaire, les universitaires ont proposé :

- l'encadrement des producteurs ;
- la sensibilisation des populations sur les nouvelles pratiques plus durables ;
- le désenclavement des espaces ruraux ;
- la maîtrise de l'eau ;
- la coordination des activités de recherche des chercheurs et de la société civile.

**Thème 6 : Economie, production, développement local**

L'appropriation de la forêt classée par les immigrés favorise l'accroissement de la production agricole en raison de l'augmentation de la superficie des champs.

Les aires protégés peuvent induire le développement local en raison de :

- l'exploitation durable de produits forestiers non-ligneux ;
- le développement de l'écotourisme ;
- la rentabilisation des services écosystémiques

En matière de retombés, les populations bénéficient des produits forestiers non-ligneux. Cependant, les promesses en matière d'infrastructures socio-économiques ne sont pas respectées par les autorités.

Selon les universitaires, pour que les autorités fassent de la forêt classée un outil de développement local, il faut sensibiliser les populations sur les bienfaits de la forêt et favoriser la gestion participative des forêts classées.

**Thème 7 : Rapports intercommunautaires et gestion foncière**

Quoiqu'existant avant le déclenchement des crises en 2002, les germes conflictuels ont été amplifiés à l'échelle nationale et singulièrement dans les forêts classées avec l'avènement de la crise militaro-politique. Se sont ajoutées aux formes anciennes d'acquisition de la terre que sont la cession, la location, l'achat et le métayage, l'acquisition par la force. La pression foncière a principalement engendré des rapports conflictuels en raison de l'ambiguïté et la méconnaissance du code foncier rural.

Pour éviter les conflits intercommunautaires, les universitaires recommandent :

- la facilitation de la mise en œuvre des opérations cadastrales ;
- la sensibilisation des populations sur la planification territoriale sur une base de données objectives de propriété territoriale légale ;
- l'implication des autorités coutumières dans le processus de gestion du foncier rural.

# ANNEXE 2.

# PROGRAMME DE L'ATELIER

## PROGRAMME DE L'ATELIER

| Date et heure | Activité |
|---|---|
| **Mercredi 22 avril 2015** | |
| 15 h 00 mn | Accueil et installation des populations rurales |
| **Jeudi 23 avril 2015** | |
| 08 h 30 – 09 h 00 mn | Accueil et installation des invités |
| 09 h 00 mn - 09 h 10 mn | Mot de bienvenue, présentation des termes de références et du programme de l'atelier<br>Auteur : Professeur Kouadio Yatty Justin<br>Vice-président chargé de la Pédagogie, de la Recherche, de la Vie Universitaire et de l'Innovation Technologique de l'Université Jean Lorougnon Guédé |
| 09 h 10 mn - 09 h 20 mn | Allocution du Coordonnateur des projets GEOFORAFRI / IRD<br>Auteur : Benoît Mertens, IRD |
| 09 h 20 mn - 09 h 30 mn | Allocution d'ouverture<br>Auteur : Professeur Tidou Abiba Sanogo<br>Présidente de l'Université Jean Lorougnon Guédé |
| 9 h 30 mn - 10 h 00 mn | Communication 1<br>Thème : Etat des lieux des recherches dans et autour de la forêt classée du Haut-Sassandra<br>Auteur : Dr Barima Yao S. Sabas, porteur du projet DYNAPAY-PFNL |
| 10 h - 00 mn – 10 h 30 mn | Pause café |
| 10 h 30 mn – 11 h 00 mn | Communication 2 : IRD<br>Enjeux et acquis du programme GEOFORAFRI<br>Auteur : Benoît Mertens, IRD |
| 11 h 00 mn – 11 h 30 mn | Communication 3<br>Thème : La nécessité d'une approche chorologique pour la gestion durable des écosystèmes et paysages<br>Auteur : Professeur Jan Bogaert, Académicien, Université de Liège, Gembloux Agro-Bio Tech, Belgique. |
| 11 h 30 mn – 12 h 00 mn | Communication 4<br>Thème : La gestion des aires protégées dans la Région du Haut-Sassandra.<br>Auteur : SODEFOR |
| 12 h 00 mn – 12 h 30 mn | Mise en place des commissions |
| 12 h 30 - 13 h 30 mn | Déjeuner |
| 13 h 30 mn – 16 h 00 mn | Travaux en commissions |
| 16 h 00 mn – 16 h 30 mn | Pause café |
| 16 h 30 mn – 17 h 30 mn | Suite des travaux en commission |
| **Vendredi 24 avril 2015** | |
| 08 h 00 mn - 10 h 00 mn | Suite des travaux en commission |
| 10 h 00 mn - 10 h 30 mn | Pause café |
| 10 h 30 mn - 12 h 30 mn | Suite et fin des travaux en commission |
| 12 h 30 mn - 13 h 30 mn | Déjeuner |
| 13 h 30 mn - 15 h 30 mn | Travaux en plénière, restitution des travaux |
| 15 h 30 mn - 16 h 00 mn | Pause café |
| 16 h 00 mn - 17 h 00 mn | Suite des travaux en plénière, restitution des travaux |
| 17 h 00 mn - 17 h 30 mn | Remise d'attestation de participation |
| 17 h 30 mn - 17 h 40 mn | Clôture de l'atelier par la Présidente de l'Université Jean Lorougnon Guédé |

# ANNEXE 3.

# LISTE DES PARTICIPANTS

## Liste des participants

| N° D'ORDRE | COMMISSION | STRUCTURE OU LOCALITE |
|---|---|---|
| | **COMMISSION 1 : AUTOCHTONES** | |
| 1 | ZIGUEI Manh Yannick | Vaou |
| 2 | GLAOU Constant | Pélézi |
| 3 | KIAN Doudou | Gbeubly |
| 4 | YOROGBO Kaneka Jonas | Domangbeu (V12) |
| 5 | GNONLOU Ferdinand | Domangbeu (V12) |
| 6 | BOLOU Tétéali Lucien | Belleville |
| 7 | PRESSE (Radio tchrato) | |

| | | |
|---|---|---|
| | **COMMISSION 2 ALLOCHTONES** | |
| 8 | AMANI Kouamé Pierre | Loukoukro |
| 9 | KOUAKOU Kouadio Joachin | N'Gorankro |
| 10 | OUSSOU Konan Marcelin | Amanikouadiokro |
| 11 | KOUAKOU Kouamé Félix | Djarabanan |
| 12 | N'DRI Kouamé Antoine | Djarabanan |
| 13 | KOUAME Kouadio | Thomakro |
| 14 | KOUAME Charles | Cafénou |
| 15 | KONAN Yao Jean Baptiste | M'Batoyaokro |

| | | |
|---|---|---|
| | **COMMISSION 3 : IMMIGRANTS** | |
| 16 | KOFFI Kouman Eugène | Vaou |
| 17 | BA KOUAME Moussa | Vaou |
| 18 | OUEDRAOGO Souleymane | Diafla |
| 19 | OUEDRAOGO Sayouba | Diafla |
| 20 | SANA Pascal | Dania |
| 21 | OUEDRAOGO Allassane | Dania |
| 22 | OUEGRAOGO Ahmed | Pélézi |
| 23 | KABORE Adama | Gbeubly |
| 24 | SORE Mamadou | Belleville |
| 25 | PRESSE (radio daloa FM) | |

| | | |
|---|---|---|
| | **COMMISSION 4 : FEMMES** | |
| 26 | ZIBO Deh Euphrasie | Domangbeu (V12) |
| 27 | GOZE Lidé Mireille | Pélézi |
| 28 | ZOGORE Elise | Gbeubly |
| 29 | ZOGBO Rouama Germaine | Domangbeu (V12) |
| 30 | YASSE Zigré Céline | Belleville |
| 31 | TIEMOKO Amenan | Loukoukro |
| 32 | TAGBO Zogboyou Fernande | Touvougbeu |
| 33 | KOUASSI N'guessan Paulette | Djarabanan |
| 34 | PRESSE (ONUCI FM) | |
| | | |

| | COMMISSION 5 : GESTIONNAIRES | |
|---|---|---|
| 35 | WORY Mathieu | SODEFOR |
| 36 | GOUESSE Aidara Mamadou | SODEFOR |
| 37 | AOUSSOU Ménard | SODEFOR |
| 38 | N'DOUBA Ano Parfait | Préfecture de Daloa |
| 39 | KOUASSI Miézan Antoine | SODEFOR |
| 40 | KOUAME Séverin | ONG |
| 41 | GUEI Michel | SODEFOR |
| 42 | TRAORE Mamadou | ONG CARE |
| 43 | KOUASSI Hervé | COVALMA |

| | COMMISSION 6 : UNIVERSITAIRES | |
|---|---|---|
| 44 | Dr YEDMEL Memel | Université FHB |
| 45 | Dr KOUASSI Henri | Université JLoG |
| 46 | Dr TRA Bi Boli | CNF /UJLoG |
| 47 | Dr KOUAO Koffi Jean | Université FHB |
| 48 | Dr KOUASSI Konan | Université AO |
| 49 | Dr MERTENS benoit | IRD |
| 50 | Pr BOGAERT Jan | Université de Liège |
| 51 | KPATTA Grah Adolphe | Université JLoG |

# PHOTOGRAPHIES DE L'ATELIER

## 4.1. Allocutions et communications

Allocution du Pr. BINI Dongui, Vice-Président de l'UJLoG

Allocution de M. KONE Ismaël, Directeur de Cabinet représentant Mme la Présidente de l'UJLoG

Communication de Dr BARIMA Yao, Point focal du Projet DYNAPAY-PFNL

Communication de Dr MERTENS Benoît, Coordonnateur du Projet GEOFORAFRI

Communication du Prof. BOGAERT Jan de l'Université de Liège (Belgique)

Communication du Colonel MIEZAN Kouassi, Directeur de la SODEFOR-Daloa

## 4.2. Travaux en commission

Commission 1 : Autochtones

Commission 2 : Allochtones

Commission 3 : Immigrés

Commission 4 : Femmes

Commission 5 : Gestionnaires

Commission 6 : Universitaires

## 4.3. Travaux en plénière

Séance de restitution des résultats des travaux de la commission 5 (Gestionnaires)

Séance de restitution des résultats des travaux de la commission 4 (Femmes)

Séance de restitution des résultats des travaux de la commission 2 (Allochtones)

Séance de restitution des résultats des travaux de la commission 6 (Universitaires)

Un participant apportant une contribution au cours de la plénière

Prise de vue des participants lors de la plénière

## 4.4. Remise de diplôme aux participants

Remise de diplôme de participation par les Professeurs Bogaert Jan et Kouamé Bini

## 4.5. Photo de famille

Photo de famille des participants à l'atelier